Date

Je sais que la Commission européenne est en train de négocier le TTIP, Traité transatlantique de libre-échange avec les Etats-Unis. Je sais aussi que les négociations avec le Canada (CETA) pour le même type de traité sont terminées et que la question de sa signature est sur la table. J’ai par ailleurs appris que le Parlement européen avait soumis un certain nombre de remarques ce 8 juillet (lignes rouges à ne pas dépasser), mais autorise néanmoins la poursuite des négociations.

Je me suis particulièrement documenté sur ce sujet et désire vous faire part **de ma ferme opposition** à la signature de ces traités pour les raisons suivantes :

* Je m’interroge sur l’utilité même de ces traités et sur leur prétendu impact positif sur l’activité économique et la création de richesse et d’emplois. Les études en la matière sont très controversées. Il apparaît en tout cas que seules les grosses multinationales seront réellement avantagées par la signature de ces traités.
* **Je ne peux accepter que des tribunaux privés (ISDS)** prennent le pas sur la justice des Etats dans le cadre de la protection des investissements. Il y va de la préservation de la notion d’Etat de droit et de Démocratie.
* Je suis par ailleurs **très inquiet** de la volonté affichée par les négociateurs d’abaisser à tout prix les barrières réglementant le commerce international. Si l’abaissement de barrières douanières ou de certaines règlementations techniques ne sont pas un problème, il n’en va pas de même pour celles touchant à la protection du citoyen. Les normes européennes, **tant en matière sociale** et **environnementale** qu’en matière **de santé et de consommation** sont le plus souvent fondées et nécessaires. Le nivellement par le bas de ces normes ne peut que diminuer la qualité de vie du citoyen européen.

Je sais par ailleurs, qu’après consultation des entités fédérées (Ministres-Présidents), le gouvernement fédéral devra prendre une position de principe lors d’un Conseil des ministres européens. Par la suite, si le TTIP est considéré comme un traité mixte, les Parlements des Etats devront eux-aussi se positionner (en Belgique, tant le fédéral que les entités fédérées). Je compte fermement que vous défendiez nos intérêts en refusant ces traités dans leur état actuel. Je serai particulièrement attentif au comportement de chacune des formations politiques et de chacun des parlementaires dans ce dossier.

Nom et signature